

*Initiatives parlementaires*

de député de Bonavista—Trinity—Conception, et Dieu sait pourtant si j'ai d'autres problèmes en tant que représentant d'une circonscription et en tant que député fédéral avec toutes les autres difficultés que nous avons dans notre pays.

Je suis très heureux de pouvoir porter cette question à l'attention de la Chambre. Je pense qu'elle montrera que de nombreuses familles canadiennes de Terre-Neuve sont dans une situation que l'on pourrait qualifier de catastrophique et de désespérée. Tout ce que l'on trouve, c'est le désespoir, la servitude, le manque de respect de soi et la démoralisation.

Ce sont des mots durs, certes, mais pour les gens que je représente, les temps sont durs, et il faut prendre des mesures vigoureuses.

Je ne sais pas ce que je dois faire, moi qui suis le lien entre ce dont ils ont besoin et ce qu'ils ne peuvent avoir. Dieu sait que j'ai essayé d'attirer l'attention des ministres responsables. J'ai envoyé des lettres, présenté des motions, fait des déclarations en vertu de l'article 31 du Règlement, posé des questions et assisté à des réunions. Je n'ai pas réussi à obtenir ce que je veux.

J'en suis au point où c'est devenu une question personnelle. Ce l'est parce que je me sens très près de ces personnes dans le besoin. Ils habitent près de chez moi et, à cause de cela, je les connais peut-être mieux, individuellement, que si ma circonscription était n'importe où ailleurs.

• (1730)

C'est une région qui a été touchée par les mesures prises par le gouvernement. Ma motion vise à rappeler:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait mettre immédiatement en oeuvre des indemnités. . .

j'insiste sur le caractère immédiat de ces indemnités:

. . . pour faire face aux difficultés des Canadiens de la région atlantique affectés par la réduction de la morue du Nord et qui auront perdu leur emploi mais sont incapables de se rendre éligibles à l'assurance-chômage.

Je parle ici de l'industrie de la pêche, que le gouvernement fédéral a la responsabilité de gérer. Les membres de cette industrie sont touchés par les mesures qu'il prend en matière de gestion. C'est ce que je soutiens, et bon nombre de gens, tout comme moi, tiennent le gouvernement responsable de la situation critique des mem-

bres de l'industrie et estiment qu'il doit prendre des mesures pour y remédier.

En ce qui concerne les travailleurs d'usine, il y avait au total ce matin 70 familles touchées dans la péninsule de Bonavista. L'usine, qui appartient à la FPI, se trouve à Port Union, à Terre-Neuve. Les régions immédiatement touchées sont celles de Catalina, de Bonavista, de Melrose, d'Elliston, de Newman's Cove, d'Amherst Cove, de Birchy Cove, de Port Rexton et de Trinity. Environ 70 localités sont touchées.

À mesure qu'on s'éloigne de la pointe de la péninsule, les localités sont moins touchées. Cela va aussi loin que Clarendville, à une centaine de kilomètres de l'usine, qui est le centre de distribution pour la région. La décision qui a été prise nuit à ses activités.

Suite à la réduction des quotas de morue du nord, l'usine de transformation a fermé ses portes le 21 février, soit il y a trois mois. Je voudrais rappeler brièvement ce qui s'est produit depuis. Je m'en tiendrai aux mesures auxquelles j'ai participé, mais je sais que d'autres députés, surtout les députés de Terre-Neuve et d'autres députés du Canada atlantique, ont fait preuve d'autant de ténacité pour leurs électeurs dans les régions où cela s'est produit.

Nous entendrons certains exemples cet après-midi. L'usine a fermé ses portes le 21 février. Je sais que l'élaboration d'un programme d'indemnisation ne se fait pas du jour au lendemain, mais combien de temps cela prend-il? Trois mois se sont écoulés. J'ai posé la question deux jours avant que l'usine ne ferme ses portes. Je ne m'attendais pas, bien entendu, à ce que quelqu'un attende les travailleurs à la porte pour les indemniser.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration de l'époque avait déclaré que le gouvernement était prêt à venir en aide et à faire ce qu'il pourrait, aussi longtemps que nécessaire, pour atténuer le problème. J'y voyais une source d'espoir.

Le jour où l'usine a fermé ses portes, j'ai posé une question semblable au ministre des Pêches et lui ai demandé si des mesures d'indemnisation seraient accordées. Le ministre a répondu qu'une fois les conséquences de la décision évaluées avec précision, le gouvernement créerait, si nécessaire, des programmes d'aide supplémentaires.